



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes  
02 51 806 680 – Fax : 09.72.13.13.14

[sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)  
<http://www.sudptt44.org/>

## Déclaration Préalable Sudptt 44/85 CDSP DOTC 15 mai 2012

### **Combien de suicides, combien de tentatives pour que les patrons de la Poste se préoccupent de notre sort ?**

Le 27 mars 2012, après 2 suicides en moins de 2 semaines, les syndicats ont porté une exigence : *“l’Arrêt des réorganisations pour ouvrir dans la sérénité de réelles négociations sur l’emploi, les conditions de travail, l’organisation des services...”*

Depuis, le Directeur délégué de la Poste a présenté les propositions du PDG : report du dossier actionnariat à septembre 2012, pause dans les réorganisations jusqu’au 30 avril 2012 et mise en place d’une commission du « Grand Dialogue » et autres mesurées... Face à ce déni, toutes les organisations syndicales représentatives des postières et des postiers ont décidé le boycott de toutes les instances.

Monsieur le directeur de la DOTC Loire Atlantique Vendée, vous ne pouvez pas vous contenter de jouer au chat et à la souris avec la santé des agents travaillant sur votre territoire ! Depuis des années, Sud dénonce dans toutes les instances les dysfonctionnements liés au travail sans qu’aucune mesure concrète ne soit prise.

Il est inconcevable d’en être arrivé là sans qu’un instant, face aux alertes que nous avons émises depuis des années en Chs.Ct ou en CTP, face à la dégradation des conditions de travail et de la santé des postières et des postiers, vous restiez de marbre et refusiez tout simplement d’entendre et de voir ce qui se passe au quotidien dans votre DOTC !

Les rapports annuels des médecins du travail de la Poste, tant au niveau national que local devrait pourtant vous alerter et vous amener à engager des négociations sur le rythme des réorganisations et leurs contenus, ce n’est pas le cas !

Les conflits au courrier sont fréquents, seule solution pour nos collègues de trouver une issue favorable face au rouleau compresseur de réorganisations, mais lâcher du lest pour le bien être des postiers semble vous être trop contraignant puisque la seule idée de ne pas atteindre votre CAP emplois ne permet pas de trouver des sorties de conflits favorables aux agents qui au quotidien, subissent ces désorganisations pathogènes de leurs métiers.

Votre attitude, alors que des préavis sont déposés tous les samedis à la distribution depuis 4 semaines, est des plus étonnante de déni alors que le Directeur général de la Poste a annoncé le gel de toutes les réorganisations quelles qu’elles soient, en attendant les conclusions du rapport Kaspar dans le cadre du grand dialogue, c’est-à-dire à minima en septembre.

Le syndicat Sud vous demande de vous mettre en conformité avec les annonces qui sont faites au niveau national par votre directeur général, et d’informer toutes et tous vos directrices et directeurs d’établissements de faire une pause de toutes les instances jusqu’à l’automne prochain, de stopper toutes les réorganisations en cours et bien évidemment d’arrêter immédiatement toutes les semaines de sécabilité de gestion programmées jusqu’à présent en 2012.

**Donner du sens à cette instance aujourd’hui se résumera à ce que vous aurez l’audace d’annoncer en terme de propositions d’améliorations immédiates des conditions de travail de toutes les postières et de tous les postiers de Loire Atlantique Vendée, quelque soit son grade ou son statut ! L’arrêt des réorganisations est indispensable pour permettre dans la sérénité la tenue de réelles négociations sur l’emploi, les conditions de travail, l’organisation des services.**